

Plans de gestion du Conservatoire du littoral

Site de la basse vallée de la Somme

**Programme de mise en valeur hydraulique et écologique
entre Baie et Basse Vallée de la Somme**



**Boismont
Noyelles-sur-Mer
Ponthoile**

**Port-le-Grand
Saigneville
Saint-Valery-sur-Somme**



La basse vallée de la Somme correspond à la partie aval du fleuve, en fond de baie. Le site s'étend de Saint-Valery-sur-Somme jusqu'aux portes d'Abbeville. Ce vaste ensemble de prairies humides et de secteurs inondés s'inscrit au cœur du site Natura 2000 « Estuaires et Littoral Picards ». Depuis 1998, l'ensemble de la Baie de Somme est classé site Ramsar en raison de la richesse exceptionnelle des zones humides, essentielles aux populations d'oiseaux d'eau. Les terrains acquis par le Conservatoire du littoral en basse vallée de la Somme se prolongent par la Réserve ornithologique de Grand-Laviers vers Abbeville.

- Propriété du Conservatoire du littoral
- Périmètre d'intervention
- Espaces urbanisés



Hauts-de-France Somme

Communes de Boismont, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile, Port-le-Grand, Saigneville et Saint-Valery-sur-Somme

Une vaste zone humide d'enjeu international

- située en fond de baie de Somme
- à proximité de plusieurs axes migratoires pour les oiseaux
- caractérisée par la présence de milieux naturels rares

Des terres gagnées sur la mer, entre tradition et modernité :

- maintien de l'élevage extensif
- évolution vers des pratiques raisonnées de chasse
- développement des activités de découverte de la nature



Une gestion hydraulique favorable à :

- l'accueil des oiseaux
- la préservation des habitats et de la flore patrimoniale
- le rétablissement des continuités écologiques

Repères

Périmètre d'intervention :

1 426 ha

Propriété :

522 ha



Un cœur de nature au sein d'une zone humide de première importance

La basse vallée de la Somme est à l'image de l'ensemble de l'estuaire du même nom : des étendues planes offrant des panoramas de grande amplitude, des refuges pour des centaines d'oiseaux, une permanence de l'eau... En un mot, un capital « nature » qui associe une grande diversité d'habitats naturels, de faune et de flore. La labellisation de la Baie de Somme comme Grand Site de France témoigne de la reconnaissance de sa valeur patrimoniale. C'est aussi, pour ce territoire aux portes d'Abbeville, l'opportunité de s'inscrire dans une dynamique de développement harmonieux des activités au cœur d'espaces naturels fragiles.

Un territoire entre terre et mer, investi par les hommes

La basse vallée de la Somme est emblématique des paysages de « renclôtures », ces terrains gagnés sur la mer. Les travaux de canalisation du fleuve dès la fin du XVIII^e siècle, la réalisation de digues successives et la poldérisation ont progressivement bouleversé les équilibres hydrauliques, écologiques et économiques. Ces évolutions ont été accentuées au XX^e siècle alors que l'élevage extensif déclinait.

Les paysages ouverts révèlent un ensemble de prairies humides, parsemées de mares dont certaines sont colonisées par des roselières. Un réseau complexe de fossés et de chenaux compose le principal maillage alors que le bocage est relictuel.



L'un des multiples chenaux



Héron garde-boeufs

Des habitats naturels peu communs

Les espaces ouverts ne sont pas que bucoliques. Ils cachent une quarantaine d'habitats naturels (dont 9 d'intérêt patrimonial au niveau européen) et plus de 200 espèces floristiques. En particulier, il faut souligner la présence d'habitats tourbeux et d'habitats dits subhalophiles, c'est-à-dire intégrant un peu de sel dans le sol ou l'eau. Ces derniers sont devenus rares en Picardie.

S'y développe une flore remarquable à l'instar de la Linaigrette à feuilles étroites, la Baldellie fausse-renoncule ou de l'Epipactis des marais dans les habitats tourbeux, du Blysmes comprimé, du Triglochin maritime ou de la Spergulaire marine dans les habitats subhalophiles.

Une terre d'accueil pour les oiseaux

La situation exceptionnelle de la basse vallée Somme offre aux oiseaux une diversité de zones de nourrissage et de repos. Elle constitue également une zone de reproduction de premier ordre.

Ainsi, pour le Butor étoilé, ce territoire accueille la moitié des effectifs de mâles chanteurs de Picardie. C'est aussi le seul site régulier de nidification de la Barge à queue noire sur les Hauts-de-France, ainsi que possible d'y observer jusqu'à 80 couples de Nidification de Vanneau huppé, de même que la nidification du Canard souchet, du Cisticole des joncs, du Gorgebleue à miroir...

C'est un lieu privilégié pour observer le Héron garde-boeufs, la Spatule blanche ou la Cigogne noire. La diversité des milieux humides du site est également favorable à nombre de libellules protégées (sauvage, Agrion nain, Aeshne affine), criquet terrelles et amphibiens.



Les prairies accueillent une flore remarquable et diversifiée

Agir pour préserver

Un plan de gestion a été défini sur les parcelles acquises par le Conservatoire du littoral en basse vallée de la Somme. Il a notamment permis de mener des actions de restauration comme la remise en fonctionnement des casiers hydrauliques, la réouverture des milieux et le développement du pâturage extensif.

Au-delà de ce périmètre, c'est un projet de territoire plus large qui se structure, associant une multiplicité de partenaires. L'objectif est de gagner en efficacité en appréhendant l'estuaire et la basse vallée de la Somme comme un ensemble cohérent, composé d'entités hydrauliques et écologiques interdépendantes. À terme, l'objectif est de favoriser la capacité d'accueil des oiseaux d'eau et d'optimiser les richesses écologiques, tout en instaurant des pratiques respectueuses des équilibres naturels (chasse, agriculture, découverte de la nature).

1

Développer un projet de territoire associant de multiples partenaires

Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard intervient comme gestionnaire des parcelles propriétés du Conservatoire du littoral. Depuis plusieurs décennies, la volonté de concilier aménagement, préservation des milieux naturels et développement économique a amené le Syndicat Mixte à coordonner ou à porter des projets à l'échelle de la baie de Somme dans le cadre d'une démarche partenariale. Il assure notamment la coordination avec les plans Natura 2000 et Ramsar.

C'est dans cet esprit qu'a été initié le « **Programme de mise en valeur hydraulique et écologique entre Baie et Basse Vallée de la Somme** », sur la base d'un appel à initiatives lancé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP) qui réunit l'ensemble des acteurs concernés : l'Agence de l'eau, le Syndicat Mixte, le Conservatoire du littoral, la Fédération Départementale des chasseurs de la Somme, la région des Hauts-de-France, les services de l'État, le Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale, les communes, les agriculteurs...



Au cœur de la basse vallée de la Somme, le chalet de Blanquetaque est la 1^{ère} maison Ramsar instaurée dans le monde. Il abrite l'équipe du pôle Milieux naturels du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard.

« **L'un des grands enjeux est aujourd'hui d'améliorer l'état écologique des cœurs de nature tout en soignant les connexions** ».

Ce projet ambitieux et partagé poursuit trois grands objectifs :

- ▶ créer une dynamique collective entre les différents acteurs à l'échelle de la baie, intégrant les usages,
- ▶ investir dans des travaux de restauration et d'amélioration du réseau hydraulique et des milieux,
- ▶ approfondir la connaissance des espèces et des habitats pour éclairer les décisions.

Les acteurs du monde cynégétique s'engagent dans la réalisation d'actions et d'études visant à sauvegarder la biodiversité : la Fédération départementale des chasseurs de la Somme participe à la mise en valeur du patrimoine cynégétique et à la protection de la faune sauvage et de ses habitats ; l'Association de chasse sur le Domaine Public Maritime de la Baie de Somme gère la chasse du gibier d'eau sur le DPM, et s'investit dans la réalisation de mesures de gestion sur le fond de baie en lien avec le Parc naturel marin.



Intervention de broyage sur une renclôture



Blysmes comprimé



Leste barbare



Butor étoilé dans une roselière

2

Assurer les projets de restauration hydraulique indispensables pour la biodiversité

La gestion du système hydraulique des polders s'est complexifiée au gré de l'évolution des activités : des plans d'eau ont été créés et d'autres comblés, des fossés ont été abandonnés... De plus, les niveaux d'eau optimaux pour les espèces ne sont pas nécessairement ceux souhaités par les agriculteurs ou les habitants.

Il est donc important de mettre en œuvre **une gestion différenciée de la ressource en eau** destinée à donner la priorité à la restauration des habitats, pérenniser l'activité de pâturage et renforcer les continuités écologiques. Il s'agit en particulier d'augmenter la surface d'accueil pour la reproduction et l'hivernage des oiseaux. Cet objectif implique la réalisation de travaux de restauration des zones humides ainsi que des études scientifiques.

► Sauvegarder et créer des roselières

La reconstitution d'une mosaïque de roselières de différentes superficies répond à la volonté de conforter la population nicheuse de Butor étoilé en offrant des zones de repos, d'alimentation et de reproduction. Plus de 18 ha sont ainsi à restaurer et une roselière de 5 ha est à créer.

► Améliorer et créer des mares

Les actions concernent des grandes mares à vocation ornithologique situées dans les renclôtures, mais aussi les mares liées aux installations de chasse. Des îlots de nidification sont à aménager. Le curage et le reprofilage d'un chapelet de petites mares visent également à préserver les amphibiens.

► Restaurer le fonctionnement hydraulique et la continuité écologique des sites

Nombres de fossés et cours d'eau ne fonctionnent pas de façon optimale. Des travaux doivent leur permettre de retrouver leur rôle de corridor biologique pour les amphibiens, les poissons migrateurs et les odonates. De même, il est nécessaire de pouvoir gérer les niveaux d'eau selon les besoins écologiques des oiseaux, sans oublier de prendre en compte l'expansion de la Rainette verte. Ce sont 1,5 km de cours d'eau et près de 4 km de fossés qui sont ainsi concernés.

► Restaurer la flore d'intérêt patrimonial des prairies humides et des prés salés

Il s'agit de restaurer des habitats de bas-marais, notamment par étrépage. D'autre part, des actions de lutte contre le chiendent maritime passent par la réalisation de micro-mares en fond de baie, en partenariat avec l'Association de chasse sur le DPM Baie de Somme et le Parc naturel marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale.

► Réaliser des études pour éclairer les mesures de gestion à adopter

Les études sont indispensables pour connaître les ressources alimentaires disponibles et leur utilisation par les espèces cibles, déterminer les graines consommées par les canards hivernants, préciser les zones de nourrissage de ces populations et les cartographier...

► Optimiser les îlots de nidification dans la réserve ornithologique de Grand-Laviers, pour la reproduction d'espèces menacées (Avocette élégante, Echasse blanche...).

3

Instaurer un équilibre entre activités humaines et préservation des milieux

► Favoriser le pâturage extensif

Si les friches et le drainage pour les cultures sont contraires à la préservation des zones humides, il convient de favoriser le pâturage extensif. Sous réserve d'un chargement par hectare adapté à la sensibilité du site, il contribue à garder les milieux ouverts. Une fauche exportatrice tardive favorise en complément l'épanouissement d'une flore diversifiée.

Sur les 260 ha du Conservatoire du littoral exploités en pâturage, un partenariat est établi via des conventions avec 8 agriculteurs locaux. Il complète le pâturage mis en place par le Syndicat Mixte avec un cheptel de bovins Highland Cattle et de chevaux Camarguais, races rustiques adaptées aux conditions particulières propres aux marais.

Des opérations sont également consacrées à la création-restauration de haies et d'alignement d'arbres têtards, l'aménagement de palissades, l'entretien des haies bocagères...



Pâturage bovin



Les aménagements liés à la chasse (platières à bécassine) ont façonné les paysages.

► Encadrer les pratiques de chasse et mettre en place une zone de quiétude

Des activités diversifiées de chasse s'exercent sur les 235 ha de propriété du Conservatoire du littoral : chasse à la hutte et chasse à la botte pour le gibier d'eau (canards, bécassines), régulation de la population de sangliers.

En complément, l'objectif est de créer une zone de quiétude en basse vallée de la Somme, destinée à favoriser la reproduction des espèces sensibles au dérangement.

Un suivi de l'avifaune sera réalisé avec une surveillance accrue au sein de la zone de quiétude lors de la migration prénuptiale et de la période de reproduction. Une chasse pilote doit être expérimentée : elle vise à l'instauration des conditions d'une chasse durable, en adéquation avec la sauvegarde de la biodiversité.

► Intégrer la basse vallée de la Somme au réseau de sentiers

La fréquentation reste limitée en raison de l'absence de voies carrossables et du caractère privé de certaines parcelles ; seul le pourtour de la renclôture Elluin est utilisé comme lieu de promenade régulier mais la situation évolue, notamment suite à l'installation d'un belvédère au niveau de la maison Ramsar.

Le Syndicat Mixte souhaite proposer, à travers l'Opération Grand Site Baie de Somme, une offre de découverte pédestre en basse vallée, reliant les cœurs de villages (Port-le-Grand, Saigneville, Boismont, Noyelles-sur-Mer). Un premier sentier sera ainsi créé à Port-le-Grand en lisière de la propriété du Conservatoire du littoral. Enfin, facile d'accès, la Réserve Ornithologique de Grand-Laviers propose des observatoires pour découvrir les oiseaux.



La renclôture Elluin créée en 1861



Découvrir les plans de gestion du Conservatoire du littoral

Le Conservatoire du littoral a pour mission d'acquiescer les espaces fragiles et remarquables des rivages français, de les protéger et de les ouvrir au public.

Construite à partir du plan de gestion complet, qui est établi en concertation avec les acteurs du territoire, cette brochure synthétise les spécificités du site et les choix effectués pour son aménagement et son entretien.

Retrouvez les brochures de la collection sur le site Internet www.conservatoire-du-littoral.fr

Téléchargez l'application mobile : <http://cloud-my-media.odolium.com/cdl/>

Octobre 2017



Bécassine des marais

Coordination éditoriale et mise en page : Conservatoire du littoral - Markedia
Création photos : Conservatoire du littoral - Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard
© Altimage - B. BLONDEL - V. BORS - S. DAUSSY - N. HERRMANN
Source carte : ip2 : © IGN - BD-Carthage
Impression sur papier recyclé

Gestionnaire



www.baiedesomme.org

Partenaires



www.hautsdefrance.fr



www.eau-artois-picardie.fr



www.fdc80.com



www.developpement-durable.gouv.fr



Conservatoire
du littoral

www.conservatoire-du-littoral.fr

Conservatoire du littoral
Délégation Manche - Mer du Nord

19, quai Giard, BP 79

62930 Wimereux

Tel : 03.21.32.69.00

manchemerdunord@conservatoire-du-littoral.fr